

# NOS FORMATIONS | Synoptic ERP

Afin de vous garantir une **parfaite maîtrise de votre logiciel ERP**, sur l'ensemble de ses fonctionnalités, nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins.

## 1. PRÉREQUIS DES FORMATIONS

Ces formations ERP s'adressent à la fois aux Chefs de projet au sein des entreprises utilisatrices de Synoptic ERP, mais également aux utilisateurs finaux. **Il n'est pas nécessaire de disposer de compétences avancées en informatique pour participer.** Nos formations sont entièrement adaptables à votre niveau de connaissance de l'outil.

## 2. FORMATIONS DISPONIBLES



- ✓ La gestion de données de haut niveau
- ✓ La gestion du référentiel article
- ✓ La maîtrise des nomenclatures et des gammes
- ✓ L'utilisation des flux de ventes
- ✓ L'utilisation des flux des achats
- ✓ L'utilisation des fonctions de production
- ✓ Le calcul des besoins nets
- ✓ La gestion des stocks
- ✓ La maîtrise des fonctions de qualité
- ✓ L'utilisation des fonctionnalités de SAV
- ✓ La gestion des services

## 3. OBJECTIFS ET APTITUDES

1. Vous permettre de maîtriser l'ensemble des fonctionnalités de votre ERP : gestion de production, gestion des stocks, du SAV, etc.
2. Vous permettre d'utiliser l'ensemble des outils mis à votre disposition.
3. Savoir comment gérer efficacement l'ensemble des flux de votre entreprise grâce à votre ERP, afin d'accroître votre productivité.
4. Comprendre comment l'ERP s'inscrit dans votre travail quotidien afin de l'utiliser de façon efficiente.

## 4. DURÉE

La durée de nos formations Synoptic ERP est variable selon le type de gestion de votre entreprise mais également en fonction de la complexité d'utilisation des données. Nos formateurs pourront vous donner une durée précise après avoir échangé avec vous sur vos besoins.

## 5. DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès aux formations Synoptic ERP est d'environ 1 mois. Ce délai peut varier en fonction de la charge de nos formateurs. Nous nous engageons à vous indiquer dès votre demande initiale un délai précis.

## 6. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Afin de vous assurer de disposer d'une formation de qualité nous intégrons, au sein de nos formations ERP, les outils pédagogiques suivants :

- **Un questionnaire préalable** : afin de cerner au mieux vos attentes mais également votre niveau d'utilisation de Synoptic ERP.
- **Des exposés** : afin de vous présenter les fonctionnalités souhaitées dans leur intégralité.
- **Des démonstrations avec matériel** : avec le logiciel Synoptic ERP, mais également avec des outils connectés (douchettes, tablettes, etc).
- **Des travaux pratiques** : afin de mettre en action les différentes étapes de démonstration exposées.
- **De la documentation** : afin de pouvoir vous appuyer sur des ressources écrites à l'issue de la formation.
- **Des temps d'échanges** : avec nos experts afin de répondre aux différentes questions.
- **Des évaluations** : afin de valider votre formation sous forme de QCM permettant d'obtenir une notation, ainsi qu'un temps d'échange sous forme de questions/réponses pour approfondir les points nécessaires.
- **Un suivi** : par téléphone, mail, ou sur site, au formateur et/ou à l'équipe de maintenance.

## 7. TARIFS

Les tarifs mentionnés sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'urgence de votre demande et/ou de la complexité de la formation tout comme les frais de montage des dossiers. Les tarifs mentionnés correspondent au tarif intra entreprise.

- ✓ **Journée de formation** : de 1050 à 1200€ HT.
- ✓ **Frais de dossier** : de 0 à 400€ HT.

## 8. ACCESSIBILITÉ

Nos locaux situés à Willems sont accessibles aux PMR. Nos locaux situés à La Tour-de-Salvagny (69890) et à Carquefou (44470) ne sont pas accessibles aux PMR. **Nos formateurs peuvent se déplacer directement dans vos locaux pour réaliser les formations.**

En fonction du ou des handicap(s) concerné(s), nous étudions avec vous les solutions et outils les plus pertinents à mettre en oeuvre afin de vous permettre de réaliser ces formations dans des conditions qui prennent en compte les éventuelles difficultés rencontrées, avec des moyens de compensation adaptés (aménagement du temps de formation, des supports pédagogiques et des modalités d'évaluation, accompagnement lors de la phase d'examen, etc).